

## **AMANÉA SANTÉ INTERNATIONALE**

## **FICHE PRODUIT**



# DESCRIPTIF DE L'OFFRE

L'offre Santé Internationale est une solution complète conçue pour couvrir les frais d'hospitalisation au Maroc et à l'international. Le produit est décliné en 4 formules afin que l'Assuré puisse choisir la formule qui corresponde le mieux à ses besoins et budget.

Santé Internationale est associé, de façon inclusive, à une offre d'assistance médicale comprenant un large éventail de

De plus et en option, l'Assuré peut, s'il le souhaite, bénéficier de la couverture des frais ambulatoires engagés à l'international notamment les consultations et visites de généraliste et spécialiste, les analyses médicales et radiologie, rééducation et soins, etc.

L'Assuré a également la possibilité d'opter pour un service de conciergerie médicale en France pour mieux l'accompagner et faciliter son parcours de soins.



#### A QUI S'ADRESSE L'OFFRE SANTE INTERNATIONALE

L'offre Santé Internationale d'AtlantaSanad s'adresse au(x) :

- Souscripteur, Assuré principal;
- Conjoint(s) de l'Assuré;
- Enfant(s) célibataire(s) à la charge de l'Assuré, jusqu'à 21 ans ou 25 ans s'il(s) poursuit(vent) ses/leurs études ;
- Enfants infirmes à la charge de l'Assuré, sans limite d'âge.

La couverture est destinée aux :

- Personnes résidant en permanence au Maroc (minimum 190 jours par an) ;
- Expatriés résidant au Maroc.



#### CONDITIONS D'ELIBIGIBILITE

#### Age limite à la souscription

Pour que la garantie soit acquise à la souscription, l'Assuré doit être âgé de 70 ans au maximum à la date d'effet du contrat.

#### Age limite de couverture

Pour que la garantie soit acquise, l'âge de l'Assuré au moment du sinistre doit être inférieur ou égal à 79 ans.



#### ETENDUE GÉOGRAPHIQUE

La garantie est acquise dans le Monde entier à l'exclusion des pays suivants : Etats-Unis, Canada, Chine, Hong Kong et Suisse. La couverture demeure acquise lors d'un déplacement n'excédant pas 45 jours maximum, dans ces régions exclues, en cas de maladie aigüe ou d'accidents, survenus en urgence.



### **GARANTIES\***

Santé Internationale se décline en deux garanties de base :

- Prestations d'assurance médicale
- Hospitalisation suite à une maladie ou à un accident ;
- Soins avant hospitalisation;
- Soins après hospitalisation;
- Médecine de ville ;
- Maternité.
- 2. Prestations d'assistance médicale
- Organisation de l'admission et facilité d'accès à l'unité hospitalière ;
- Transport sanitaire au Maroc et à l'étranger en cas d'urgence médicale ;



- Prise en charge du retour au domicile ou au lieu de séjour de la personne assurée ;
- Prise en charge des frais de transport aller/retour et d'hébergement du proche parent accompagnateur de l'Assuré;
- Prolongation de séjour après hospitalisation à caractère urgent et imprévisible à l'étranger ;
- Prise en charge du rapatriement de la personne assurée de l'étranger ;
- Prise en charge en cas de décès de l'Assuré;
- Retour des autres membres de la famille au Maroc et à l'étranger en cas de décès de la personne assurée en dehors de la ville de
- Rapatriement des autres personnes bénéficiaires voyageant avec l'Assuré décédé en dehors de sa ville de résidence.

Santé Internationale offre la possibilité de souscrire, en option, à deux prestations :

- 1. Soins ambulatoires à l'étranger
- 2. Service de conciergerie médicale en France



Prestations d'assurance médicale

	FORMULE 1 1 000 000 DH	FORMULE 2 2 500 000 DH	FORMULE 3 5 000 000 DH	FORMULE 4 7 500 000 DH
HOSPITALISATION SUITE À UNE MALADIE OU À UN ACCIDE	NT			
Frais de séjour en chambre privée	100%	100%	100%	100%
Frais de séjour en unité de soins intensifs et réanimation	100%	100%	100%	100%
Honoraires de chirurgiens et d'anesthésistes, frais de bloc	100%	100%	100%	100%
opératoire				
Médicaments et pansements prescrits durant	100%	100%	100%	100%
l'hospitalisation				
Opération chirurgicale pratiquée en hôpital de jour	100%	100%	100%	100%
Tuberculose	100%	100%	100%	100%
- Sanatorium	200 DH / Jour	300 DH / Jour	400 DH / Jour	600 DH / Jour
- Préventorium	200 DH / Jour	300 DH / Jour	400 DH / Jour	600 DH / Jour
Oncologie : traitement contre le cancer reçu en tant que	100%	100%	100%	100%
patient hospitalisé				
Transplantations et greffes d'organes médicalement	100%	100%	100%	100%
nécessaires	Les frais de procuration de l'organe ne sont pas couverts			
Maladies chroniques	100%	100%	100%	100%
Traumatisme dentaire : traitement reçu dans un cabinet	2 500 DH	5 000 DH	10 000 DH	15 000 DH
dentaire ou au service des urgences dans un hôpital, dans				
les 7 jours maximum d'un traumatisme dentaire				
accidentel causé à des dents naturelles et saines				
Traitement psychiatrique des patients hospitalisés dans	100% 100% 100% 100%			
une unité psychiatrique agréée d'un hôpital. Le	Jusqu'à 45 jours de traitement - Prestation acquise après 24 mois de la date			
traitement doit être administré sous le contrôle direct	d'adhésion			
d'un psychiatre agréé	1000/	100%	100%	1000/
Chirurgie réparatrice	100%	Suite à un accident o		100%
Correction visuelle au laser	Non couverte	Non couverte	5 000 DH	10 000 DH
Correction visuence du laser	Non couverte	14011 COUVETTE	Deux traitements	Deux traitements
Accessoires médicaux (prothèses auditives et	100%	100%	100%	100%
orthopédiques)				
Frais de transport local	100%	100%	100%	100%
	Uniquement si médicalement prescrit			
Frais des parents accompagnateurs de l'Assuré à l'hôpital	100%	100%	100%	100%
en tant que patient hospitalisé	Plafond 500 DH par	Plafond 1 000 DH par	Plafond 1 500 DH	Plafond 2 000 DH
	jour	jour	par jour	par jour
	Develope to the	F F.C		/\ 26 I
	Dans la limite de 15 jours - Enfants de moins de 21 ans et jusqu'à 26 ans lorsqu'ils sont à charge			u'à 26 ans Iorsqu'ils
Hébergement des nouveau-nés à l'hôpital (jusqu'à 16	100%	100%	100%	100%
semaines ou plus jeune) pour accompagner la mère				
(étant une assurée) pendant le traitement à l'hôpital en				
tant que patient hospitalisé				



	FORMULE 1 1 000 000 DH	FORMULE 2 2 500 000 DH	FORMULE 3 5 000 000 DH	FORMULE 4 7 500 000 DH
SOINS AVANT HOSPITALISATION				
Examens de laboratoire, examens de pathologie,	100%	100%	100%	100%
diagnostic prescrit par le médecin traitant pour les		4 jours avant l'	hospitalisation	
besoins d'hospitalisation				
Dialyse immédiatement avant une opération couverte	100%	100%	100%	100%
par le contrat				
SOINS APRÈS HOSPITALISATION				
Examens de laboratoire, examens de pathologie,	100%	100%	100%	100%
diagnostic et traitement après hospitalisation prescrit				
par le médecin traitant pour les besoins d'hospitalisation	Uniquement traitem	nent après hospitalisati par l'h	on reçu 90 jours suivar ôpital	nt le départ autorisé
Soins à domicile prodigués en dehors de l'hôpital sur			30 jours par condition r	
prescription médicale et assurés par une infirmière diplômée	Accord préalable de la compagnie nécessaire			
Rééducation : admission dans un centre de rééducation	100%	100%	100%	100%
	Dans un délai de 30 jours après la sortie de l'Hôpital Jusqu'à 120 jours par condition médicale Accord préalable de la compagnie nécessaire			
Dialyse immédiatement après une opération couverte	100%	100%	100%	100%
par le contrat				
MÉDECINE DE VILLE - SOINS COURANTS				
Chirurgie en médecine ambulatoire	100%	100%	100%	100%
Oncologie : traitement contre le cancer	100%	100%	100%	100%
Dialyse rénale (réalisée localement)	100%	100%	100%	100%
	A l'exclusion de tous les traitements expérimentaux.  De tels traitements (dialyse excluant les consultations, examens, médicaments) doivent être administrés dans le cadre d'un traitement hospitalier. Il faut entendre pa déficience rénale le stade final d'une déficience rénale chronique et irréversible des deux reins résultant en la nécessité d'une dialyse rénale.			ns, médicaments) . Il faut entendre par e et irréversible des
Dialyse rénale (réalisée à l'étranger dans la zone de couverture)	100% Plafond 10 000	100% Plafond 25 000	100% Plafond 50 000	100% Plafond 75 00
	A l'exclusion de tous les traitements expérimentaux.  De tels traitements (dialyse excluant les consultations, examens, médicamer doivent être administres dans le cadre d'un traitement hospitalier. Il faut entend déficience rénale le stade final d'une déficience rénale chronique et irréversible deux reins résultant en la nécessité d'une dialyse rénale.			nux. ns, médicaments) . Il faut entendre par e et irréversible des

MATERNITÉ - GARANTIE VALABLE APRÈS 12 MOIS D'ADHÉS	SION			
Accouchement normal, contrôles prénataux ou postnataux et frais d'accouchement y compris les complications pendant la grossesse survenant pendant les phases anténatales de la grossesse ou survenant à l'accouchement et requérant une procédure obstétrique reconnue	100%	100%	100%	100%
	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
	20 000 DH	40 000 DH	70 000 DH	70 000 DH
Accouchement avec césarienne médicalement justifiée couvert sous le régime hospitalier, contrôles prénataux ou postnataux et frais d'accouchement y compris les complications pendant la grossesse survenant pendant les phases anténatales de la grossesse ou survenant à l'accouchement et requérant une procédure obstétrique reconnue	100%	100%	100%	100%
	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
	70 000 DH	70 000 DH	70 000 DH	70 000 DH
Prise en charge des nouveau-nés (y compris mise en couveuse): Traitement en tant que patient hospitalisé pour une condition médicale aiguë et les frais associés, dont les symptômes se manifestant à la naissance ou dans les 90 jours après la naissance pour une période maximum de 45 jours.	100%	100%	100%	100%
	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
	100 000 DH	150 000 DH	250 000 DH	450 000 DH



	FORMULE 1 1 000 000 DH	FORMULE 2 2 500 000 DI		FORMULE 4 7 500 000 DH
MATERNITÉ - GARANTIE VALABLE APRÈS 12 MOIS D'ADHÉS	ION			
Fausses couches accidentelles	100% Plafond 20 000 DH	100% Plafond 50 000 DH	100% Plafond 100 000 DH	100% Plafond 200 000 DH
Curetages thérapeutiques	100%	100%	100%	100%

Prestations d'assistance médicale Prestation opérée par Maroc Assistance Internationale

	FORMULE 1 1 000 000 DH	FORMULE 2 2 500 000 DH	FORMULE 3 5 000 000 DH	FORMULE 4 7 500 000 DH
ASSISTANCE MEDICALE				
Organisation de l'admission et facilité d'accès à l'unité hospitalière		30 0	000 DH	
Transport sanitaire au Maroc et à l'étranger en cas d'urgence médicale	Transport urbain, tr	ansport interurbain, t	transport sanitaire au M	laroc vers l'étranger
Prise en charge du retour au domicile ou au lieu de séjour		Ambulance simple ou médicalisée.		
de la personne assurée hospitalisée en urgence et en	Avion de lignes régulières en place assise.			
dehors des hospitalisations programmées, et ce, par le	Avion de lignes régulières en civière.			
moyen le plus approprié				
Prise en charge des frais de transport aller/retour et	500 DH	500 DH	1 000 DH	1 500 DH
d'hébergement du proche parent accompagnateur de	par nuit	par nuit	par nuit	par nuit
l'Assuré, en cas d'évacuation de l'Assuré pour	Maximum 10 nuits			
hospitalisation dépassant les 7 nuits au Maroc et à				
l'étranger				
Prolongation de séjour après hospitalisation à caractère	500 DH	500 DH	1 000 DH	1 500 DH
urgent et imprévisible à l'étranger	par nuit	par nuit	par nuit	par nuit
	Maximum 15 nuits			
Prise en charge du rapatriement de la personne assurée	Retour au domicile au Maroc et depuis l'étranger après hospitalisation si sa situati			sation si sa situation
de l'étranger par le moyen le plus approprié		sanitaire ne permet	pas un retour normal	
Prise en charge en cas de décès de l'Assuré	Du transport du corps du lieu de décès au lieu d'inhumation au Maroc.			
	Des démarches et formalités administratives permettant ce transport.			
	Du cercueil, si nécessaire, du modèle le plus simple. Prise en charge en cas de décès d'un proche parent premier degré au Maroc.			
Retour des autres membres de la famille au Maroc et à	Prise en charge	en cas de décés d'un	proche parent premier	degre au Maroc.
l'étranger en cas de décès de la personne assurée en				
dehors de la ville de résidence				
Rapatriement des autres personnes bénéficiaires		Si les moyens de reto	ur ne sont plus valables	•
voyageant avec l'Assuré décédé en dehors de sa ville de				

#### En option

résidence

Prestations des soins ambulatoires

À l'étranger uniquement - Plafond 30 000 DH - Sans franchise

Consultation et visite de généraliste       100% - Plafond 500 DH par consultation         Consultation et visite de spécialiste       100% - Plafond 1 000 DH par consultation         Analyse médicale et radiologie       100% - Plafond 6 000 DH
Analyse médicale et radiologie 100% - Platond 6 000 DH
Arialyse medicale et radiologie
Médicaments 100% - Plafond 2 500 DH
Thérapie : consultation psychiatrique 100%
Plafond 1 000 DH par consultation
Maximum 12 consultations
Couverture dentaire suite à un traumatisme dentaire 100% - Plafond de 5 000 DH
accidentel
Rééducation et soins (soit à domicile ou dans un centre ou 100%
cabinet spécialisé) Plafond 500 DH par consultation
Maximum 12 séances

Prestations du service de Conciergerie Médicale en France Prestation opérée par C3Medical

- Numéro d'accès privilégié
- Prise de rendez-vous rapide auprès de professionnels de santé ou d'établissements de référence ;
- Obtention de devis pour soins en France dans l'hôpital du choix de l'Assuré ou dans l'hôpital le plus adapté à sa situation/pathologie;
- Organisation de bilan de santé;
- Organisation des transports (aéroport/établissement de santé, établissement de santé/domicile ou autre lieu d'hébergement) dans les véhicules adaptés à la situation de l'Assuré, pendant la durée du séjour;
- Support téléphonique 24/7 pendant la durée du séjour pour répondre aux questions de l'Assuré et pour l'accompagner.
- En plus des prestations ci-dessus, les Assurés ont une remise préférentielle de 15% sur les autres services d'assurance médicale





- Frais engagés avant l'entrée en vigueur ou après la date de cessation des garanties ou après la date de résiliation du contrat ;
- Maladies antérieures ou lésions corporelles non-signalées par l'Assuré dans le questionnaire médical remis à l'Assureur au moment de la souscription du contrat;
- Maladies et infirmités congénitales, ainsi que leurs suites, sauf pour les enfants nés en cours d'assurance ;
- Soins donnés par les médecins radiés de l'ordre des médecins ;
- Traitement considéré par l'Assureur après avis médical, comme étant expérimental ou m'ayant pas fait ses preuves ;
- Tout avis médical secondaire ou complémentaire auprès d'un médecin généraliste ou spécialiste pour la même pathologie sauf si autorisé par l'Assureur :
- Examens médicaux de routine (check-up), certificats médicaux, attestations et examens pour justifier une demande d'emploi ou de vovage;
- Traitements subis par l'Assuré, son/ses conjoint(s), ou ses enfants sans prescription médicale ;
- Maladies vénériennes, sida et Maladies en relation avec le sida ou avec les anticorps de séropositivité VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine).
- Coûts associés à la recherche d'un organe de remplacement ou tous les coûts engendrés par l'extraction dudit organe du corps du donneur, les coût de transport et tous les coûts administratifs afférents ;
- Traitements à visée esthétique sauf en cas de nécessité médicale prescrite par un médecin et approuvés par l'Assureur;
- Opérations chirurgicales à but esthétique dues à l'obésité;
- Traitements de contraception y compris la stérilisation, de prévention et/ou de substitution;
- Tout examen ou traitement de fertilité, traitements hormonaux et traitements semblables ;
- Traitement des dysfonctionnements sexuels ;
- Bilan et de traitement d'induction d'ovulation et de Fécondation In Vitro « F.I.V » ;
- Traitement de la ménopause ;
- Objets et fournitures à usage médical courant ;
- Produits alimentaires, produits de régime, produits de beauté et fortifiants.

#### VALEUR AJOUTEE DU PRODUIT

- Une couverture étoffée des frais d'hospitalisation au Maroc et à l'International;
- Un plafond de couverture important pouvant aller jusqu'à 7 500 000 DH / personne / année d'assurance ;
- Une prise en charge totale en mode Tiers payant ou un remboursement intégral des frais engagés ;
- Une couverture au Maroc sans franchise;
- Un libre choix des médecins et établissements de soins au Maroc et à l'international ;
- Un produit accessible, décliné en 3 niveaux de franchise à l'international;
- Un large réseau de prestataires conventionnés ; Une plateforme téléphonique multilingue disponible 24h/24 et 7j/7 au Maroc et à
- La gratuité pour un enfant dont l'âge est inférieur à 16 ans par parent assuré ;
- Un service de conciergerie médicale en France offrant des prestations à forte valeur ajoutée ;
- Des tarifs finement étudiés et très compétitifs.



## PROCESSUS DE COMMERCIALISATION

Santé Internationale est un produit à souscription déléguée via l'ensemble des agences bancaires de Crédit Du Maroc à travers le portail de vente.

Le portail de vente offre un parcours de souscription simplifié, intuitif et ergonomique facilitant, ainsi, le process de souscription pour un service à la clientèle axé sur la proximité, la célérité et l'efficience.

ATLANTASANAD et Crédit Du Maroc se tiennent à la disposition des Prospects désirant s'informer sur la couverture AMANÉA Santé Internationale pour les conseiller et les orienter dans l'objectif de leur offrir la protection qui répond au mieux à leur besoin.

\*Dans la limite du plafond, moyennant paiement de la prime correspondante et en application de la franchise indiquée au contrat

